

Circom'

Lettre d'information CIRCOM Regional • Association Européenne de 380 Télévisions Régionales de Service Public • Janvier 2002

PRIX CIRCOM REGIONAL 2002

En 2002, le Prix CIRCOM Regional sera décerné pour les catégories suivantes :

1. « *Actualités Régionales* »
Grand Prix CIRCOM Regional : 10.000 € et le Trophée CR au lauréat avec l'invitation à Kosice, Slovaquie.
2. « *Documentaire* » :
Grand Prix CIRCOM Regional : 10.000 € et le Trophée CR au lauréat avec l'invitation à Kosice, Slovaquie.
3. « *Magazine d'Information* » parrainé par le Parlement Européen. Le lauréat recevra 6,500 €, un trophée et une invitation à Kosice.
4. « *Emission transfrontalière* », parrainée par la Télévision Polonaise – TVP. Le lauréat recevra 3.500 €, un trophée et une invitation à Kosice.

Le « *Prix Spécial France 3* » récompensera l'émission la plus originale, toutes catégories confondues. Le lauréat recevra 3.000 € et son voyage à Kosice.

Toutes les stations régionales membres CR sont vivement encouragées à participer au Prix.

La *date limite* d'inscription et d'envoi de *cassettes Beta SP en version anglaise* (commentées ou sous-titrées), du *résumé* français-anglais et du *script* français ou anglais *est fixée au jeudi 28 mars 2002*. La session du jury, à l'invitation de la station BRF, se déroulera en avril à Nuremberg - Allemagne. La remise des prix aura lieu lors de la 20^{ème} Conférence annuelle CR à Kosice, Slovaquie du *mercredi 29 mai au samedi 1er juin 2002*.

Critères :

Veillez à bien sélectionner les catégories correspondant à votre programme ; il sera disqualifié en cas d'erreur de sélection.

Les candidats au Prix CR devront prendre connaissance du règlement du concours et s'assurer de tous les détails concernant leur participation.



CATÉGORIES

1. ACTUALITES REGIONALES

Les émissions présentées devront être des programmes d'actualités complets, réalisés et diffusés par les régions pour les habitants vivant dans la région : ce qui est l'essence même de la diffusion régionale.

N.B. : il peut s'agir d'actualités quotidiennes ou hebdomadaires, sans limitation de durée pour le programme.

Le jury sera avant tout sensible à la qualité du reportage, à l'originalité, à une présentation claire et qui répond à l'attente des téléspectateurs régionaux.

N.B. : Cette catégorie est spécifiquement réservée aux informations générales et non pas aux programmes traitant d'un sujet spécifique.

2. DOCUMENTAIRE

Ces émissions doivent être des programmes documentaires portant sur un thème unique d'une durée maximum de 60 minutes. Le thème et la diffusion peuvent ne pas être régionaux, mais le jury sera sensible à l'étude de sujets ayant un rapport particulier avec les régions, même s'ils se déroulent dans un contexte national ou international. Les membres du jury rechercheront avant tout la force du conducteur, la qualité du reportage, le professionnalisme tant sur le plan technique que de la réalisation. Seront encouragés les programmes issus d'un journalisme d'investigation, de même que ceux ayant une vision personnelle ou une approche originale. Seront bienvenus les documentaires utilisant des techniques nouvelles ou

PRIX CIRCOM REGIONAL 2002 (suite...)

faisant preuve de beaucoup d'imagination. N. B.: cette catégorie « Documentaire » est réservée à un programme complet sur un sujet unique. Des programmes tels les magazines ... doivent concourir dans une autre catégorie.

3. MAGAZINE D'INFORMATION

Ce prix est destiné aux magazines ou reportages spéciaux mais qui ne correspondent pas aux catégories « Actualités » ou « Documentaire ». Ces programmes traiteront des questions sociales, politiques et d'actualités de manière à encourager l'intérêt et la compréhension des téléspectateurs. Les jurés seront particulièrement attentifs à l'approche journalistique, la qualité du reportage ou des interviews, l'impact du programme sur le téléspectateur et la clarté de sujets complexes. Les sujets peuvent ne pas être régionaux, mais le jury sera sensible à l'étude de ceux ayant un rapport particulier avec les régions.

Il sélectionnera de préférence ceux qui traitent de problèmes communs à toute l'Europe et qui stimulent son processus de démocratisation.

4. EMISSION TRANSFRONTALIERE

Cette catégorie récompensera les programmes produits par une station TV traitant d'un ou de

plusieurs thèmes transfrontaliers OU une coproduction réalisée par 2 ou plusieurs stations de télévision régionale dans différents pays. Dans ces programmes, l'accent devra être mis sur les sujets d'intérêt européen majeur ou qui explorent les similitudes ou les différences culturelles par delà les frontières.

N.B. : cette catégorie requiert une approche plus ciblée qu'un simple récit « international ».

Dans le cas d'une coproduction, le montant du Prix devra être réparti entre les différents partenaires.

PRIX SPECIAL FRANCE 3 POUR L'EMISSION LA PLUS ORIGINALE

Ce prix, laissé à la discrétion des membres du jury, sera attribué à une émission sélectionnée parmi les 4 catégories, ayant une approche originale pour la réalisation de programmes destinés aux téléspectateurs régionaux.

Le jury récompensera un programme qui retiendra leur imagination par une histoire originale, ou une approche brillante et novatrice ou des personnages hors du commun, d'une musique captivante ou de tout autre critère : qualité, recherche, scoop qui rendrait cette production unique.

N. B. : les stations ne peuvent envoyer de programmes pour cette distinction.

REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2002

Il est important que les inscriptions soient conformes au règlement sous peine de disqualification.

1. Le concours est ouvert uniquement aux stations de télévision régionales membres CR.

2. Chaque station ne peut présenter qu'UNE seule émission par catégorie.

3. Les programmes doivent avoir été diffusés pour la première fois à partir de janvier 2001 et ne pas avoir participé au PRIX CIRCOM Regional 2001.

4. Les programmes doivent être soumis tels qu'ils ont été diffusés, sauf pour les adjonctions du point 5 (ci-après).

5. Chaque émission doit être sous-titrée ou commentée en

anglais. Un texte de presse anglais - français et un script français ou anglais de l'émission devront également être fournis et seront conservés avec la cassette dans les archives de CIRCOM Regional.

6. Le formulaire d'inscription, le texte de presse, le script et la cassette de l'émission sur Beta SP devront parvenir au BRF Nuremberg avant le 28 mars 2002. Les cassettes VHS ne sont pas acceptées.

7. Les gagnants garantissent une diffusion régionale de leur émission, libre de droits, à chaque station membre CR en 2002 (hormis les mentions spéciales).

8. Les gagnants donnent leur accord pour une diffusion, libre de droits, en 2002, sur le

programme Satellite EbS de la Commission Européenne.

9. Les gagnants acceptent que les films primés soient présentés lors de manifestations promotionnelles du PRIX CR.

10. Les gagnants acceptent la diffusion d'extraits de leur émission dans les Journaux Télévisés régionaux pour valoriser le Prix CR.

11. Les frais de transport, de douane, d'assurance pour les cassettes et le matériel d'accompagnement sont à la charge des participants.

12. Ils acceptent que les cassettes et textes demeurent dans les archives CR.

13. En cas de litige, la décision du Président du Jury, David Lowen sera déterminante.

Pour de plus amples renseignements sur les critères, les différentes catégories ainsi que les conditions de participation au Prix, veuillez vous adresser directement au Président du Prix CIRCOM Regional, David Lowen : davidlowen@hotmail.com, tel +44.7710.745905 & fax : +44.113.224.9970.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRIX CIRCOM REGIONAL 2002

Formulaire à remplir et à retourner impérativement **avant le jeudi 28 mars 2002, accompagné de la cassette BETA SP**

en version anglaise (commentée ou sous-titrée), du résumé français-anglais de l'émission sans oublier le script en français ou en anglais à l'adresse suivante :

PRIX CIRCOM REGIONAL

**BRF Nürnberg, Wallensteinstrasse 117
D-90431 NÜRNBERG, Allemagne**

Email : heike.stiegler@br-mail.de - Tel. : 00.49.911.655.0314 - Fax : 00.49.911.655.0316

Merci de lire attentivement le règlement du PRIX CR ainsi que les critères et les catégories de prix.

Si néanmoins vous avez des questions concernant ces divers points, veuillez vous adresser directement

*au Président du Prix CIRCOM Regional David LOWEN : Email : david.lowen@tesco.net
Tel. : 00.44.7710.745905 – Fax 00.44.113.224.9970*

INSCRIPTION PAR CATEGORIE :

Merci de cocher la case correspondant

ACTUALITES

DOCUMENTAIRE

MAGAZINE D'INFORMATION

EMISSION TRANSFRONTALIERE

Titre original _____

Titre anglais _____

Réalisateur Producteur

Date de la 1^{ère} diffusion

Chaîne de télévision

Station de télévision

Adresse

.....

Contact

Téléphone Fax :

Email

Nom de la personne recevant le trophée si vous êtes gagnant ?

.....
J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT, DES CATEGORIES ET CRITERES
CONCERNANT CETTE INSCRIPTION ET JE M'ENGAGE A LES RESPECTER

Signature

La cassette Beta SP de l'émission en version anglaise (commentée ou sous-titrée) doit être
envoyée à l'adresse
ci-dessus avant le jeudi 28 mars 2002 avec un résumé français-anglais sans oublier le script en
français ou anglais.

ENTRY FORM

PRIX CIRCOM REGIONAL 2002

This entry form must be completed and returned together **with the Beta SP tape of the programme, a summary in French-English as well as the script in English or French** by **Thursday, 28 March 2002**. Please make sure you despatch in good time. Please write clearly. Please read the Rules of Entry and the Category and criteria guidelines. **Send entry forms and tapes to :**

PRIX CIRCOM REGIONAL

BRF Nürnberg, Wallensteinstrasse 117

D-90431 NÜRNBERG, Allemagne

Email : heike.stiegler@br-mail.de - Tel. : 00.49.911.655.0314 - Fax : 00.49.911.655.0316

Enquiries about criteria, categories, rules should not be directed to BRF Nürnberg, but to the chairman of the awards, David Lowen at david.lowen@tesco.net - Tel. 00.44.7710.745.905, fax : 00.44.113.224.9970

ENTRY FOR CATEGORY :

Please tick one box :

- | | |
|-----------------|--------------------------|
| NEWS | <input type="checkbox"/> |
| DOCUMENTARY | <input type="checkbox"/> |
| CURRENT AFFAIRS | <input type="checkbox"/> |
| CROSS-BORDER | <input type="checkbox"/> |

Original title

Title in English

Director

Producer

Date of 1st transmission

TV channel

Entering TV station

Address

Contact for entry

Tel. Fax

Email

Who collects trophy if you are a winner ?

I HAVE READ THE CATEGORIES, THE CRITERIA AND RULES OF ENTRY CAREFULLY AND AGREE TO ABIDE BY THEM.

Signed

The programme cassette on Beta SP must be in English (voice-over or sub-titles) ; it must arrive at the above address no later than Thursday, 28 March 2002. A summary of the programme in English as well as the script in French or English must be added.